

KIGALI, le

N° /12.11

Monsieur le Ministre des Finances  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Référence faite à votre lettre n°489/B.C.10.05 du 25/5/1982, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après les modifications que je compte apporter sur le budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports:

- 1) à l'article 12.160.01.00 (traitement du personnel S/Statut au Secrétariat Général) nous retirons 504.786 FRW.
  - 500.000 FRW passent à l'article 12.160.05.06
  - 4.786 FRW passent à l'article 12.161.03.01.
- 2) à l'article 12.160.04.01 (traitement du personnel sous contrat au Secr-Gén) nous retirons 102.375 FRW qui passent à l'article 12.160.03.01.
- 3) à l'article 12.161.01.00 (traitement du personnel sous statut de la Direction Générale de la Jeunesse) nous retirons 746.898 FRW.
  - 600.000 FRW passent à l'article 12.161.05.06
  - 100.000 FRW passent à l'équipement (véhicule)
  - 46.898 FRW passent à l'article 12.161.03.01.
- 4) à l'article 12.161.04.01 (traitement du personnel sous contrat de la Direction Générale de la Jeunesse) nous retirons 1.760.692 FRW.
  - 1.418.000 FRW passent à l'équipement (véhicule)
  - 300.000 FRW passent à l'article 12.161.03.01
  - 42.692 FRW passent à l'article 12.162.05.06.
- 5) à l'article 12.162.01.00 (traitement du personnel s/statut de la Direction Générale des Sports et Loisirs) nous retiront 391.890 FRW.
  - 373.890 FRW passent à l'article 12.162.05.06
  - 18.000 FRW passent à l'équipement (véhicule).
- 6) à l'article 12.162.04.01 (traitement du personnel s/contrat de la Direction Générale des Sports et Loisirs) nous retiront 640.012 FRW.
  - 65.418 FRW passent à l'article 12.162.05.06
  - 200.000 FRW passent à l'article 12.162.03.01
  - 74.594 FRW passent à l'article 12.161.03.01
  - 300.000 FRW passent à l'équipement (véhicule).

.../...

Je voudrais néanmoins vous signaler qu'il m'est pratiquement impossible de rester dans les limites des crédits alloués au Ministère de la Jeunesse et des Sports puisque nous avons rencontrés, comme vous le savez, des problèmes avec l'article 12.162.07.00 (frais de représentations aux Sports). Vous vous souviendrez que cet article budgétaire comportait 20.000.000 FRW dont 10.000.000 FRW pour le Mouvement d'Ensemble et dont les dépenses émargent sur cet article.

A cette date ci les dépenses engagées à cet article s'élèvent à 36.561.171 FRW puisque vous avez, suite à ma lettre n°1044/12.11 du 18 Mai 1982, autorisé un dépassement.

Sur 10.000.000 FRW des dépenses autres que le Mouvement d'Ensemble, nous avons déjà utilisé 5.400.000 FRW pour le Mouvement d'Ensemble. Il est alors logique que cet argent ~~ne~~ soit récupéré pour ne pas paralyser les autres activités. Je pense notamment au Ballet National.

Par ailleurs, par ma lettre n°1044/12.11 du 8 Mai 1982, je demandais un dépassement de 14.567.115 FRW pour nous permettre d'engager des dépenses pour le Mouvement d'Ensemble. Cet argent devrait aussi être trouvé et ajouté à l'article budgétaire dont il est question. Je demanderais aussi que l'on ajoute 600.000 FRW pour nous permettre de payer le supplément des jetons de présence des entraîneurs du Mouvement d'Ensemble. C'est un autre problème qui est né après transmission de ma lettre n°1044/12.11 du 8 Mai 1982.

Vous constaterez qu'avec les modifications budgétaires, le Ministère de la Jeunesse et des Sports souhaite l'acquisition de 2 voitures TOYOTA COROLLA. C'est là où il a marqué équipement (véhicule). Ces voitures nous paraissent indispensables pour le bon fonctionnement des services.

A toutes fins utiles, j'annexe à la présente un tableau complet reprenant les propositions des modifications dont il est question.

Le Ministre de la Jeunesse  
et des Sports  
NDINDILYIMANA Augustin  
Cdt BEM.-

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le  
Président de la République Rwandaise  
K I G A L I.-